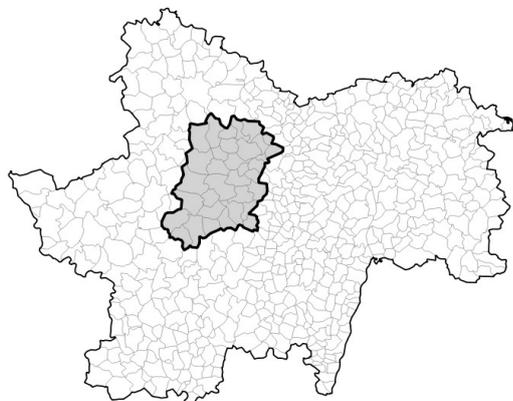




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



GRAND TERRITOIRE

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES

Ce territoire caractérisé par un patrimoine industriel et minier important connaît un déclin démographique

amorcé au début des années 80 avec la diminution de l'activité industrielle. Les 97000 habitants de la CUCM représente cependant plus de 17 % de la population départementale.

Ce secteur se structure autour d'un axe sud-ouest/nord-est le long duquel se trouvent les principales voies de communication, infrastructures d'importance nationale : la RCEA, le TER, le Canal du Centre, ainsi qu'une gare TGV (axe Lyon Paris)

La présence de nombreux plans d'eau artificiels principalement destinés à l'alimentation en eau du canal du Centre ou à l'alimentation en eau potable constitue une particularité de ce secteur, avec de fait une hydrologie très artificialisée.

Un PLUIH valant SCOT couvre la totalité du territoire, il comprend également un PLH et un volet déplacement.

Paysage, environnement, eau.

Un patrimoine naturel à protéger

Au regard des dynamiques démographiques, la consommation d'espaces agricoles et naturels a été relativement importante depuis 2004. Elle s'est concentrée sur les communes périphériques des pôles du Creusot et de Montceau-les-Mines.

L'urbanisation récente s'est effectuée sous forme d'aplats et d'extensions linéaires sur de nombreux secteurs du territoire, ce qui favorise les ruptures de continuité écologique liées au milieu forestier, bocager ou humide. A cette situation il faut ajouter la présence physique de ruptures de continuité très linéaires comme la RCEA, le canal du centre et dans un autre axe la LGV.

La préservation des zones humides est une priorité pour conserver un maillage suffisant pour garantir la connectivité de ces milieux, et leur permettre de jouer leur rôle de régulation des eaux et d'amélioration de la qualité des eaux.

Une ressource en eau fragile à protéger

L'absence de ressource souterraine a conduit au recours au stockage des eaux superficielles qui sont par nature plus vulnérables. Les 2 plus importants (en population desservie) captages prioritaires du département, le lac de la Sorme et l'étang de Brandon sont situés sur le territoire de la CUCM et constitue plus de 90 % de l'alimentation en eau de la collectivité.

La situation en tête de bassin versant, conjuguée à l'insuffisance des réseaux de collecte des eaux usées constituent un frein pour la restauration de la qualité des eaux. Sur la partie amont de la Bourbince, en période d'étiage les rejets des stations d'épuration représentent une part très significative du débit de ce cours d'eau.

L'étalement urbain a généré des extensions du réseau d'eau et du réseau d'assainissement, dont la gestion pèse sur la collectivité.

L'aménagement d'importants barrages réservoirs pour l'alimentation en eau du canal du centre contribue à un fonctionnement hydrologique très artificiel des cours d'eau des bassins versants de la Bourbince et de la Dheune.

Démographie, habitat, aménagement.

Un territoire en perte démographique dû à une émigration et un vieillissement

97000 personnes vivent sur ce secteur, principalement dans les deux villes-centres, Le Creusot et Montceau-les-Mines, ainsi que dans les pôles secondaires, Montchanin et Saint-Vallier. Les soldes migratoire et naturel sont déficitaires dans les communes centres, mais ils sont positifs dans les communes de seconde couronne qui les entourent : phénomène significatif d'une périurbanisation croissante sur le secteur.

« Le profil socio-démographique de la Communauté urbaine a connu des évolutions structurelles, qui induit des besoins en logement nouveaux : le vieillissement de la population est désormais bien avancé, la monoparentalité progresse, la paupérisation des ménages les plus fragiles socialement et économiquement s'accroît. Par ailleurs, le défaut d'attractivité résidentielle d'une partie du parc de logements, en particulier dans les centralités du territoire, pèse sur ces évolutions démographiques : le solde migratoire est durablement négatif, les actifs travaillant dans les pôles d'emploi creusotin et montcellien résidant plutôt à l'extérieur de la Communauté urbaine. » (extrait projet PADD PLUI).

Les villes du Creusot et de Montceau-les-Mines sont engagées via le programme « action cœur de ville » dans la revitalisation de leur centre ville.

La création de la communauté urbaine date de 1970, elle exerce aujourd'hui de nombreuses compétences.

Un parc de logement vétuste

Le déclin démographique a également pour conséquence une diminution des besoins en logements. Beaucoup de logements présents sur le secteur sont des constructions vétustes, peu performantes d'un point de vue énergétique. Ils concernent notamment les deux pôles principaux du Creusot et de Montceau. Plus de 50 % des résidences principales ont été construites entre 1949-1990. Beaucoup de ces logements sont des maisons d'ouvriers, caractéristiques de ce bassin d'emploi et participant à sa richesse patrimoniale. Le taux de vacance est assez important sur le secteur, atteignant plus de 13 % au Creusot, et 11 % dans plusieurs autres communes. Le parc social est particulièrement touché, où la vacance est une réalité pour 1/5 des logements publics (vétusté). Il existe globalement une sur-offre de logements sociaux sur le territoire, il y a un faible taux de résidences secondaires sur le secteur (3,2%), plus bas que le département (7,6%).

De nombreux équipements et services structurants

Le territoire bénéficie d'un très bon niveau d'équipements et de services. Par contre, la densité des professionnels de santé libéraux est en deçà de la moyenne régionale et le nombre de lits médicalisés est très faible.

Productions agricoles et forestières.

Des prairies pour la production de bovins maigres

Les exploitations agricoles du secteur sont très majoritairement orientées vers la production de bovins maigres. De fait, les prairies constituent la principale occupation des 47500 ha de SAU que

compte le territoire de la CUCM.

L'agriculture biologique est faiblement représentée avec seulement 2 % de la SAU (pour mémoire 4 % en Bourgogne et 6 % au niveau national).

Les forêts inégalement réparties, surtout présentes au nord et au sud, sont ciblées dans le CRFB pour atteindre les objectifs d'augmentation de mobilisation des bois. Les communes de ces secteurs sont situées dans le périmètre du schéma des routes stratégiques du bois et peuvent prétendre à des financements publics pour le renforcement de ces voiries.

Transition écologique.

Déplacements/Accessibilité

Le territoire de la CUCM est basé sur deux pôles majeurs, Montceau-les-Mines et le Creusot. Malgré un réseau de transports en commun (TER et bus) bien présent, plus des trois quarts des déplacements sont effectués en voiture (plus que la moyenne régionale et départementale). Pourtant, les trajets sont assez courts en raison du fort taux d'actifs qui travaillent et résident sur ce même secteur (85%) et presque la moitié dans leur ville de résidence.

9 gares de TER sont implantées dans le territoire, mais 90 % des montées et descentes se font sur 3 gares (Le Creusot, Montchanin, Montceau-les-Mines). Un bus intercity est aussi présent avec deux lignes, une ligne entre Chalon et Digoïn passant par l'axe principal du territoire, et une autre entre Montchanin et Autun.

Pour se déplacer en ville, il existe un réseau de bus urbains pour chacune des villes du Creusot et Montceau-les-Mines.

La voie EuroVélo 6¹, fait partie des voies vertes de la Saône-et-Loire et ainsi promeut un mode de déplacement alternatif à la voiture. Cette voie irrigue les communes le long de l'axe structurant le long de la Bourbince.

Le canal du centre de par son gabarit est utilisé actuellement uniquement pour la plaisance.

Transition énergétique, une démarche à amplifier

La CUCM élabore actuellement un Plan Climat Air Energie Territorial. Le développement d'installations photovoltaïques sur les délaissés miniers et industriels, de la récupération de la chaleur fatale des nombreuses industries et de la filière bois-énergie en lien avec la gestion des haies et du bocage, constitue les principales perspectives en matière de production d'énergie renouvelable ;

Outre le transport déjà évoqué, la réhabilitation énergétique des bâtiments concerne un grand nombre de logements tant dans le parc privé, avec de nombreux logements ouvriers à réhabiliter que dans le parc social très abondant.

Risques.

Des risques multiples et des nuisances à prendre en compte

Bien que situé en tête de bassin versant, le risque d'inondation est assez important sur le secteur, affectant 25 des 48 communes, et la plupart de la population du secteur, car l'urbanisation s'est faite le long des cours d'eau, la Bourbince et la Dheune.

La plupart des grands plans d'eau sont classés au titre de la sécurité publique (Classe B et C)

Le risque minier, lié au passé économique de ce territoire est présent et concerne notamment les

1 Piste cyclable européenne qui mène les cyclistes de la côte Atlantique en France aux rives de la Mer Noire en Roumanie. Le Réseau EuroVélo permet de faire des trajets à l'échelle locale comme à l'échelle internationale.

communes du bassin de Montceau-Blanzay. Les risques potentiels sont le tassement, l'affaissement, le glissement de terrain ou même l'effondrement. La RCEA, l'axe principal qui traverse le secteur est une source de nuisance sonore importante et se révèle particulièrement accidentogène, ce qui a conduit à sa mise en sécurité toujours en cours sur ce secteur.

Principaux enjeux

- Revitalisation des centres ville/ centres bourg
- Rénovation, notamment énergétique, des bâtiments existants
- gestion des friches industrielles
- mise en sécurité de la RCEA
- limitation de l'étalement urbain
- restauration et préservation des continuités écologiques
- réduction des rejets d'eaux usées par temps de pluie
- réduction des pressions polluantes sur les bassins d'alimentation des retenues destinées à l'AEP

Informations complémentaires

Activités et développement économique

(Données PLUI / SCOT et CCI)

Plusieurs secteurs d'activités sont représentés, dont 3 dominants (Industrie ; Commerce–transports–services divers ; et Administration publique–enseignement–santé–action sociale). L'emploi est majoritairement (aux 2/3) concentrés sur les communes principales du Creusot, Monceau-les-Mines et Montchanin.

Le site industriel du Creusot abrite plus de 5000 emplois, orientés principalement vers la métallurgie.

Le territoire mise sur l'innovation, avec 2 clusters, dédiés respectivement aux engins ferroviaires (MECATEAM) et à la métallurgie des poudres (EXCALIBURE) et sur la formation, avec un campus universitaire autour des métiers de la maintenance industrielle. Plus de 1600 élèves sont accueillis chaque année, faisant ainsi du Creusot la seconde ville universitaire de Bourgogne.

La CUCM avec 3 EPCI voisins est aujourd'hui un des 124 territoires engagés dans le dispositif « territoires d'industrie ».

Grâce à ses nombreux emplois, le secteur attire une population active importante, mais qui réside à l'extérieur du territoire (1550 du Charollais-Brionais, 950 du Val de Saône, 950 de l'Autunois-Morvan et 900 de la Côte Chalonnaise). Le secteur a un déficit d'attractivité : il n'arrive pas à capter les cadres qui viennent travailler sur le territoire. La présence de grands groupes industriels rend difficile le recrutement de personnels qualifiés pour les PME

Ce territoire comporte aujourd'hui de nombreuses zones d'activités économiques, industrielles et commerciales, en particulier le long de la RCEA, mais également des secteurs de friches importantes. Il existe aujourd'hui plus de 300 hectares aménagés sur le territoire pour l'accueil d'activités qui restent à développer.

La zone d'activité Coriolis près de la gare TGV à Montchanin a été entièrement aménagée pour accueillir des entreprises. Sa situation est très avantageuse, entre le Creusot et Monceau-les-Mines, avec un accès à la RCEA, et à la gare TGV (Paris-Lyon), pourtant peu d'entreprises s'y sont installées. Il s'agit d'un secteur stratégique pour le développement économique du territoire. La CUCM a annoncé la volonté de construire un tram-train entre Monceau-les-mines et le Creusot, avec comme arrêt principal celui de Montchanin pour relier ces deux pôles au TGV et stimuler le développement d'activités dans ce secteur.

La mise en place de la Voie ferrée Centre-Europe-Atlantique (VFCEA), important axes de fret est-ouest, est également un projet structurant pour ce territoire.